



Olivier DUSSOPT
Député de l'Ardèche
Président du Syndicat Mixte
du Pays Ardèche Verte

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LUNDI 3 NOVEMBRE 2008

L'AVENIR DES TRANSPORTS EN ARDECHE VERTE

- **Olivier DUSSOPT interpelle le Ministre des Transports**

Le 20 octobre dernier, Olivier DUSSOPT a interpellé le Ministre des Transports au sujet du projet du tronçon sud du contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise (CFAL).

Dans ce courrier, le Député du Nord Ardèche a souhaité attirer l'attention de Monsieur Jean-Louis BORLOO et de ses services sur les impératifs à prendre en considération avant la finalisation du projet du CFAL. Il lui paraît en effet essentiel que les intérêts du Nord Ardèche soient pris en compte au regard des légitimes préoccupations ayant conduit à la mise en place de ce contournement ferroviaire.

Des précisions doivent ainsi être apportées concernant la mise en place de dispositifs de sécurisation du transport et de lutte contre la pollution sonore.

Par ailleurs, Olivier DUSSOPT souhaiterait que le CFAL puisse être relié au réseau de transport ardéchois. Ce projet serait ainsi l'occasion d'ouvrir à nouveau la rive droite au trafic ferroviaire de voyageurs.

- **Ardèche Verte engage une vaste réflexion sur les solutions alternatives en termes de fret**

Jeudi 16 octobre 2008, à l'initiative d'Olivier DUSSOPT, Président du Syndicat Mixte du Pays Ardèche Verte, une importante réunion s'est tenue à la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) du Nord Ardèche.

Réunissant les acteurs du monde politique et économique local – au premier rang desquels le Sous-Préfet de Tournon-sur-Rhône, le Président de la CCI, ou, encore, les responsables de *Trigano*, *Irisbus*, *Inoplast* et *GPV* – cette réunion fut l'occasion de présenter le premier état des lieux des besoins des entreprises du Nord Ardèche en matière de solutions alternatives en termes de fret.

Cette étude, réalisée par le cabinet *Catram Consultants*, fut l'occasion d'un riche débat entre les participants sur l'avenir des transports en Ardèche Verte : *quel coût représentera, à terme, le transport routier ? Quelles solutions alternatives pour le transport des marchandises et des biens manufacturés ? Quel rôle pour les ports de Salaise/Sablons et de Valence ? A quand une structure intermodale dans le nord du département ?*

Le domaine des transports de marchandises est en pleine mutation depuis quelques années, avec une incidence particulière sur l'activité économique et l'implantation des entreprises. L'augmentation importante du coût des carburants depuis le début de l'année vient confirmer ce

constat. L'Ardèche n'échappe pas à ces évolutions et les entreprises du territoire risquent d'être d'autant plus sensibles compte tenu que seul le mode routier est à leur disposition.

Le Syndicat Mixte Ardèche Verte, conscient de ces évolutions et de l'impact que celles-ci pourraient avoir sur les entreprises du territoire, souhaite apporter des solutions alternatives et concrètes, dans les années à venir, aux entreprises du Nord Ardèche, en termes de fret fluvial et ferroviaire.

A terme, l'objectif de ce projet pourrait être de proposer aux entreprises nord ardéchoises un accès au Rhône et au Fer au travers d'une plateforme logistique « dédiée » sur des équipements existants.

Ainsi, **le 28 novembre prochain**, une dernière réunion, élargie aux personnalités politiques et économiques des départements limitrophes, sera l'occasion de présenter les conclusions définitives du cabinet de consultants concernant le développement des transports fluviaux, ferroviaires ou routiers en Ardèche Verte.